



## 5<sup>ème</sup> appel à Projets de l'INSPE de l'académie de Montpellier

### « Articulation Recherche/Formation/Terrain »

*Pour en faciliter la lecture, les termes relatifs aux fonctions citées dans ce document s'entendent aux genres féminin et masculin.*

L'INSPE de l'académie de Montpellier lance pour la cinquième année consécutive un appel visant à soutenir l'articulation Recherche/ Formation/ Terrain.

L'objectif de cet appel est de soutenir financièrement des projets articulant la recherche en éducation avec la formation et/ou le terrain. Les projets doivent impliquer au moins deux chercheurs (dont au moins un chercheur en éducation) et deux acteurs de terrain ou formateurs de l'académie. Nous entendons ici par acteurs de terrain les enseignants du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>nd</sup> degré ou du supérieur, les CPE, conseillers pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissement...

Cet appel vise, d'une part, à recenser et/ou faire émerger des questionnements issus du terrain et de la formation et à encourager les acteurs de terrain à prendre contact avec des chercheurs en éducation, d'autre part à initier le développement de recherches collaboratives sur les problématiques d'éducation et de formation dans l'académie.

Le point de départ des projets peut être le terrain ou la formation (besoins, questionnements identifiés par les acteurs, demandes d'accompagnement, développement/suivi de pratiques innovantes...) ou la recherche. Il s'agit de construire des questions partagées par les différents acteurs et de développer des projets dans lesquels le chercheur est un des acteurs de la collaboration. Dans tous les cas, la question de la diffusion des résultats/ retours d'expérience/ ressources doit être envisagée.

Les projets doivent montrer un potentiel de développement ou de renforcement de collaborations entre recherche et terrain ou formation. La dimension recherche doit donc être présente explicitement, ainsi qu'un lien fort avec le terrain et/ou la formation.

Les projets devront s'inscrire dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

- ✓ Inégalités, Publics à besoins éducatifs particuliers, Inclusion, Territorialité, Environnement
- ✓ Didactique et épistémologie des disciplines
- ✓ Processus d'apprentissage
- ✓ Langues, langage dans les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et la formation
- ✓ Travail des enseignants, des personnels d'éducation et des formateurs, Formation, Professionnalisation
- ✓ Numérique pour l'éducation et la formation
- ✓ Culture, Patrimoine, Histoire de l'éducation, Médiation scientifique

- ✓ Éducatons à, Enjeux, valeurs et finalités de l'éducation et de la formation, Éducation et société, Sciences et société

Ils peuvent porter sur tous les niveaux d'enseignement (école primaire, secondaire, enseignement supérieur).

Les projets proposant des prolongements de travaux financés par l'INSPE en 2024 sont éligibles à cet appel. Cela devra être mentionné explicitement dans le dossier, qui devra intégrer un bilan des travaux réalisés en 2024 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (continuité, prolongements, élargissement éventuel à d'autres participants).

Les dossiers de candidature doivent comprendre une page de présentation de l'équipe mixte (chercheurs et acteurs de terrain ou formateurs) et deux pages maximum de description du projet précisant :

L'origine du projet

Les besoins identifiés en termes de recherche pour les questions issues du terrain/de la formation

Le ou les terrains/formations concernés

La pertinence/l'expertise des chercheurs impliqués

Les objectifs du projet et notamment la question qui va être mise à l'étude par les différents acteurs dans une démarche collaborative

Les actions et dépenses envisagées

Pour les projets qui s'inscrivent dans le prolongement de travaux financés par l'INSPE en 2024 un bilan des travaux réalisés en 2024 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (en 1 page supplémentaire au maximum)

Le descriptif du projet doit préciser les apports envisagés de chacun des participants et faire apparaître explicitement les retombées prévues pour le secteur de l'éducation et/ou de la formation.

Le montant maximum pour chaque projet est de 1000 euros. Peuvent être financés dans le cadre de cet appel du petit matériel, des frais de mission (rencontres, collecte de données), des transcriptions, des frais liés à la production de ressources et d'outils de formation, des prestations, et éventuellement des participations à des manifestations scientifiques (prioritairement pour les acteurs de terrain).

Les budgets alloués aux projets devront être dépensés en 2025.

Les projets doivent être co-portés par :

- un ou deux chercheurs (enseignant-chercheur, PRAG docteur, chercheur), dont au moins un chercheur en éducation, rattachés à une des quatre universités partenaires de l'INSPE (Université de Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier 3, Université de Nîmes, Université de Perpignan via Domitia) ou à une structure de recherche sous tutelle de l'une de ces quatre universités
- un ou deux acteurs de terrain ou formateurs.

Chaque projet devra être validé par le directeur de la structure qui sera en charge de la gestion du budget et par le directeur du laboratoire d'un chercheur en éducation porteur du projet.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à : Valérie Munier [valerie.munier@umontpellier.fr](mailto:valerie.munier@umontpellier.fr) et Wafa Issartel [wafa.issartel@umontpellier.fr](mailto:wafa.issartel@umontpellier.fr)

**Lancement de l'appel : septembre 2024**

**Date limite de dépôt des dossiers : le 25 novembre 2024 à midi**

Les dossiers seront examinés par la commission recherche de l'INSPE de l'académie de Montpellier qui communiquera la décision aux porteurs de projets dans les plus brefs délais.

Si vous envisagez, quel que soit votre statut, de proposer un projet et que vous recherchez des chercheurs et/ou des acteurs de terrain ou formateurs susceptibles de s'engager dans ce projet vous pouvez solliciter la commission recherche qui pourra vous aider à identifier des interlocuteurs potentiels. Pour cela vous pouvez envoyer un mail avec vos attentes à l'adresse suivante [valerie.munier@umontpellier.fr](mailto:valerie.munier@umontpellier.fr) en joignant un descriptif succinct du projet envisagé.

Au terme des projets, il sera demandé aux porteurs un bilan du projet, incluant un bilan financier, d'une à deux pages.

**Accompagnement :**

Des séances de questions-réponses en visioconférence seront organisées pour permettre aux personnes intéressées par le dépôt d'un projet de poser des questions, de clarifier les attentes, et le cas échéant, d'identifier des chercheurs et/ou des acteurs de terrain ou formateurs susceptibles de s'engager dans le projet aux dates suivantes :

- le 16 octobre de 17h à 19h
- le 15 novembre de 18h à 19h

Lien zoom :

<https://umontpellier-fr.zoom.us/j/9355461420?pwd=NE9nR2lzT2tuUHMzT2dYZ0syWTQxUT09>

ID de réunion : 935 546 1420

Code secret : 565783

En outre l'INSPE organise une demi-journée d'étude le 6 novembre dédiée à la présentation des projets menés les années précédentes. Cela peut-être l'occasion pour celles et ceux qui envisagent de déposer un projet de découvrir les projets déjà menés dans le cadre des appels à projets précédents et de rencontrer des chercheurs, formateurs et acteurs de terrain pour des partages d'expérience et pour initier des collaborations.

Vous pouvez également consulter sur le site de l'INSPE la liste des projets soutenus les années précédentes : <https://inspe-academiedemontpellier.fr/la-recherche>

Cette demi-journée aura lieu dans les locaux de l'INSPE de 14h à 18h30 et sera suivie d'un temps convivial. Les informations plus précises seront disponibles sur le site de l'INSPE prochainement.

Pour toute information sur l'appel à projets et le dossier de candidature, vous pouvez écrire à [valerie.munier@umontpellier.fr](mailto:valerie.munier@umontpellier.fr)